



MUNICIPALITÉ D'ASTON-JONCTION

AVIS PUBLIC

AVIS est par les présentes donnée, par la soussignée, Martine Lebeau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Aston-Jonction, que

Les élus ont adopté, à la séance extraordinaire du 3 juin 2020 le règlement no 185-2020 concernant l'entretien des terrains.

Toute personne intéressée peut consulter ledit règlement au bureau municipal du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h 30.

Donné à Aston-Jonction, ce quatrième jour du mois de juin deux mille vingt

Martine Lebeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière